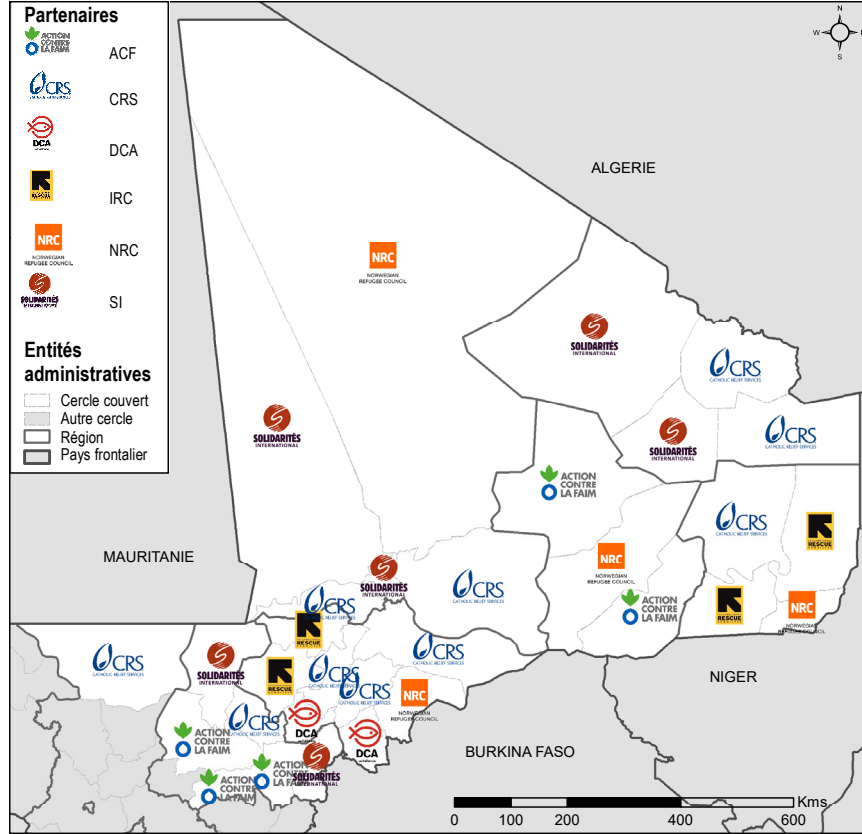


Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un outil harmonisé de la coordination humanitaire permettant d'assurer une veille humanitaire, et d'apporter une réponse multisectorielle rapide à des populations vulnérabilisées. Celles-ci le sont par un déplacement ou une restriction de déplacement, principalement causé par un conflit. Cette fiche présente les informations liées aux alertes et aux interventions réalisées dans le cadre du RRM au cours du premier semestre 2020. Les données sont issues de la plateforme DHIS2 du RRM (consultée le 8 décembre 2020)¹.

Au Mali, le RRM est rendu possible grâce au soutien du Service de la Commission européenne à la protection civile et opérations d'aide humanitaire (ECHO), et du Bureau américain de l'assistance humanitaire (USAID/BHA). L'assistance humanitaire prend la forme de distributions d'articles ménagers essentiels (AME/NFI), de vivres, et d'interventions d'urgence en abris, en eau, hygiène et assainissement (EHA), et en santé.

Couverture

Principaux partenaires en charge de la veille du RRM par cercle



Au premier semestre 2020, le RRM a assuré la veille humanitaire dans 31 cercles des régions de : Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal. Cette veille a été réalisée par 6 partenaires : Action contre la Faim (ACF), Catholic Relief Services (CRS), Dan Church Aid (DCA), International Rescue Committee (IRC), Norwegian Refugee Council (NRC), Solidarités International (SI).

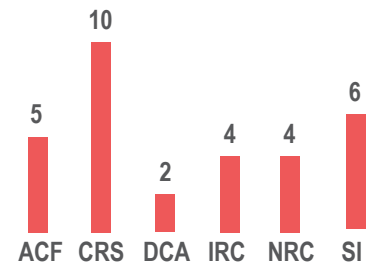
Dans un tiers des cercles, les partenaires lead travaillent en étroite collaboration avec des partenaires en co-lead (la quasi-totalité des cercles de Mopti sont concernés). 80% des cercles disposent d'au moins un partenaire santé.

Nombre et proportion des cercles suivis dans le cadre de la veille du RRM :



31 Cercles avec veille
22 Cercles sans veille

Répartition des cercles de la veille du RRM par partenaire :



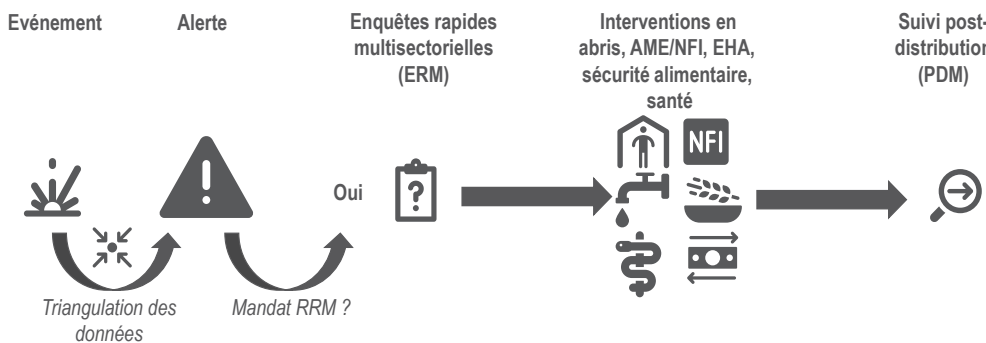
Mandat du RRM

Le mécanisme de réponse est enclenché en cas de crise exceptionnelle, soudaine et non cyclique, après analyse du contexte, en suivant l'arbre décisionnel du RRM, et en priorisant les besoins. Le RRM est déployé en cas de :

catastrophe naturelle caractérisée par l'intensité anormale de l'évènement, lorsque les mesures habituelles pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. L'intervention dans cette situation doit au préalable être discutée entre les acteurs du RRM et leurs bailleurs respectifs.

déplacement ou restriction de déplacement de population suite à un conflit.

Étapes du RRM :



Entre janvier et juin 2020, 100% des alertes ont été déclenchées suite à un conflit dans les cercles d'intervention du RRM.

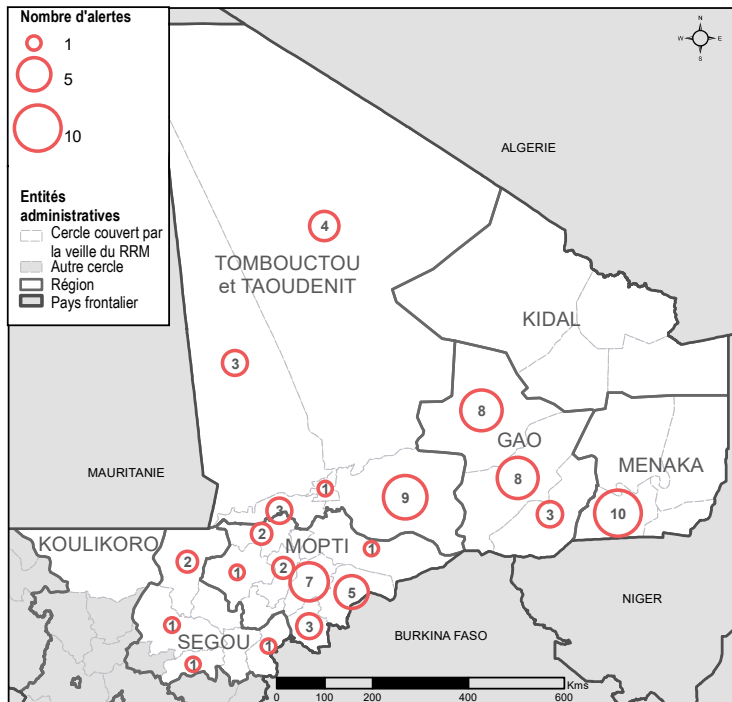
Le RRM intervient principalement pour aider les populations déplacées internes (99,6% des bénéficiaires sur le premier semestre 2020), et, dans une moindre mesure, les populations hôtes et les sinistrés².

1. La version publique de cette plateforme est disponible au lien suivant : rrm-public-mali.org

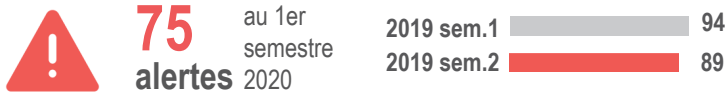
2. Dans le cadre du RRM au Mali, les populations hôtes sont entendues comme les résidents accueillant des déplacés internes dans leur localité, les déplacés internes sont les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel en raison d'un conflit ou de violences, alors que les sinistrés sont des personnes affectées par une catastrophe naturelle.

Alertes

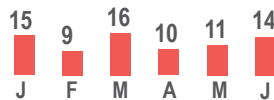
Nombre d'alertes



Nombre d'alertes par semestre :

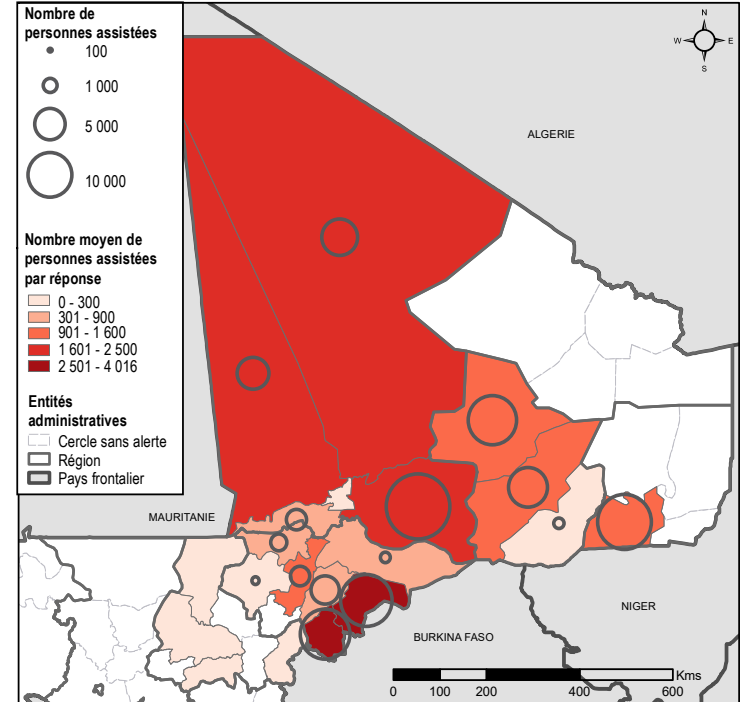


Nombre d'alertes par mois (au 1er semestre 2020) :

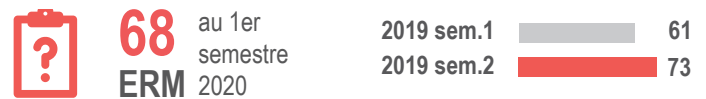


Réponses globales

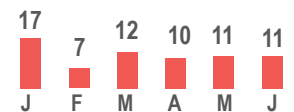
Personnes assistées par cercle et par réponse apportée



Nombre d'évaluations rapides multisectorielles (ERM) par semestre :

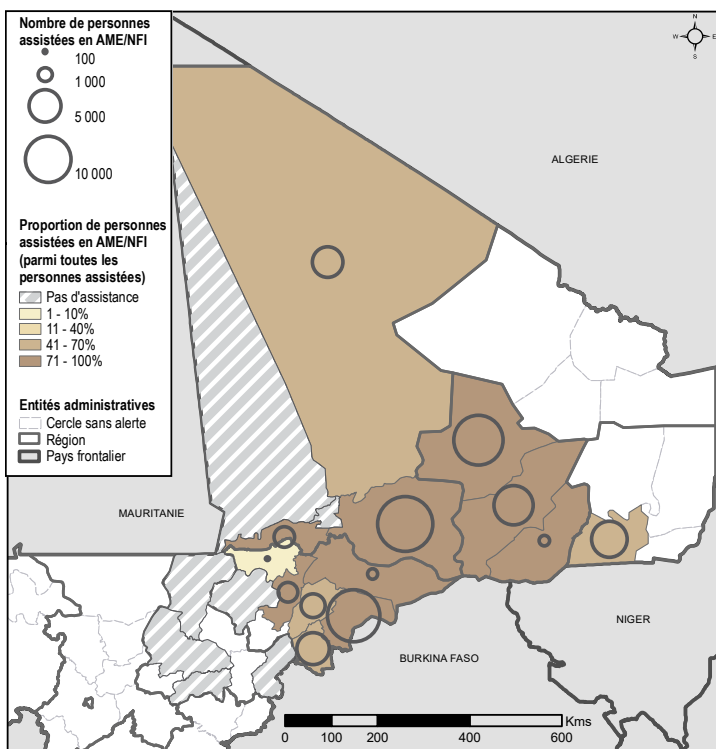


Nombre d'ERM par mois (au 1er semestre 2020) :

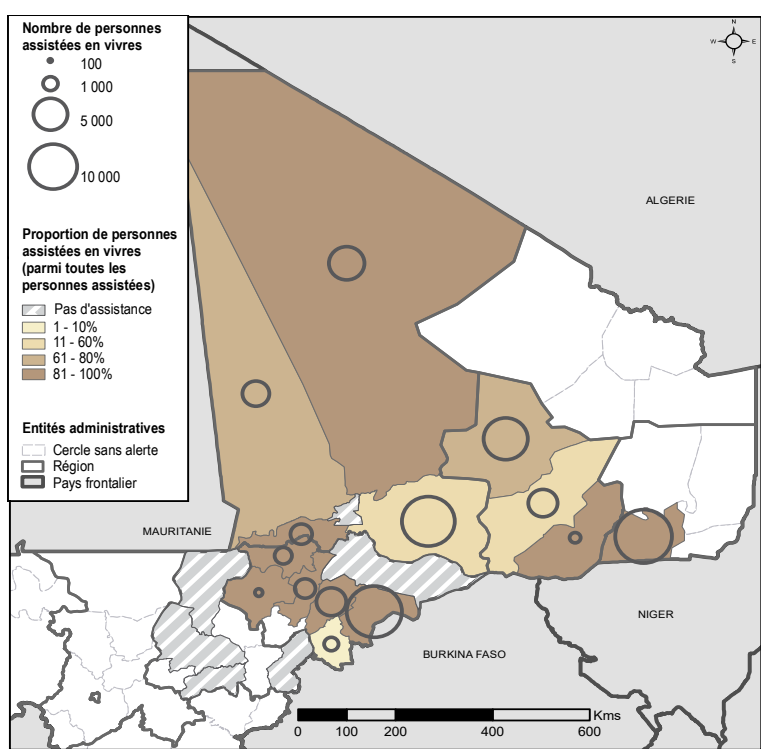


Réponses par secteur - Personnes assistées par cercle et par réponse apportée

NFI Distributions d'AME/NFI

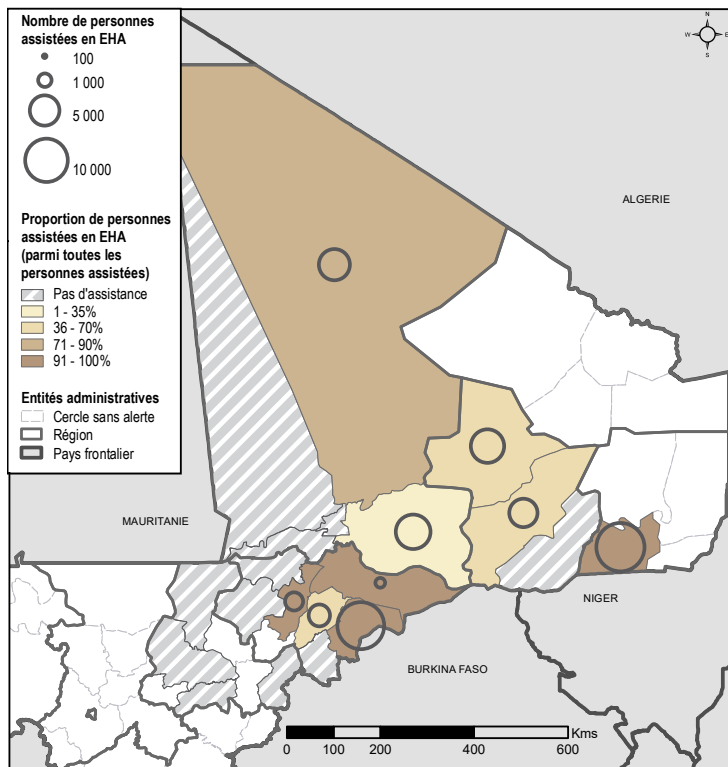


Distributions de vivres

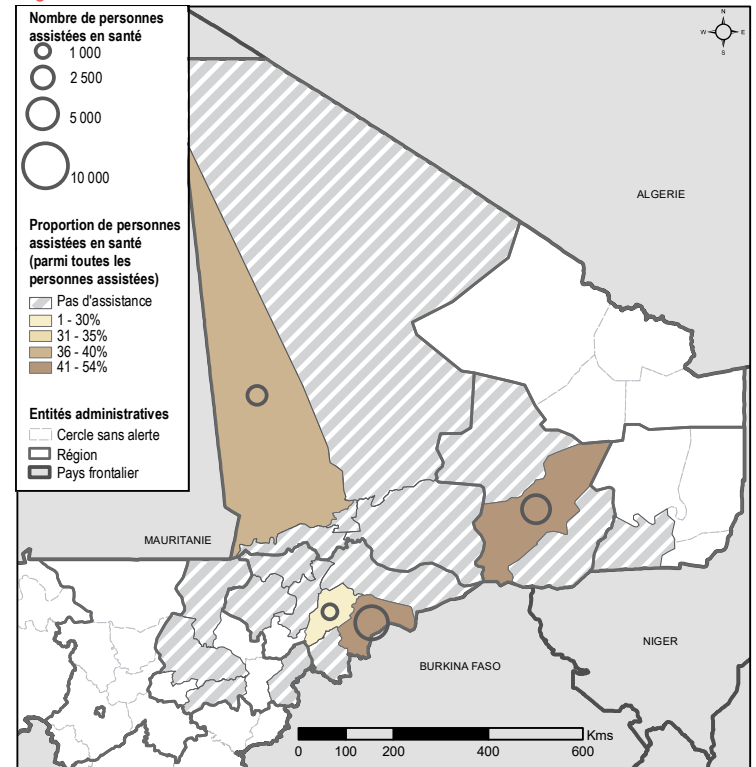




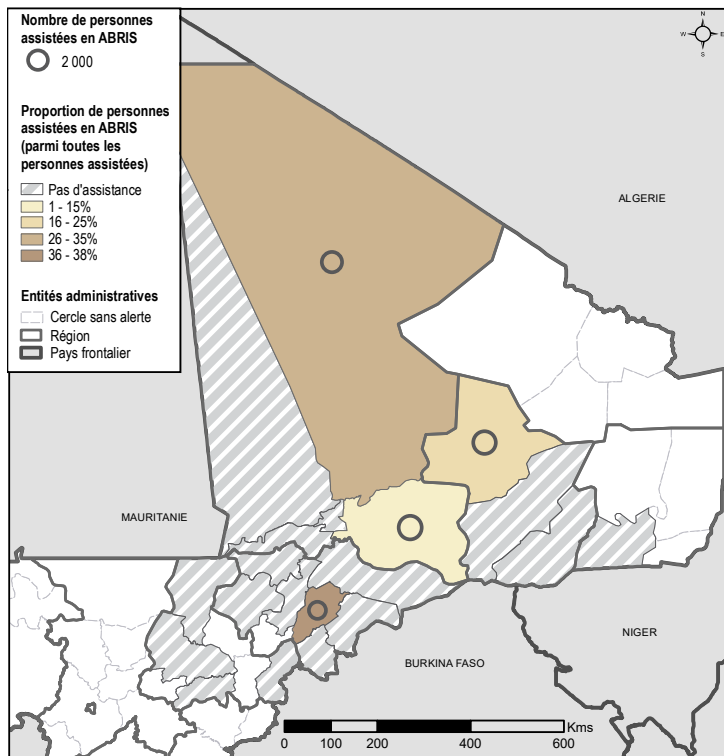
Interventions en EHA



Interventions en santé



Interventions en abris



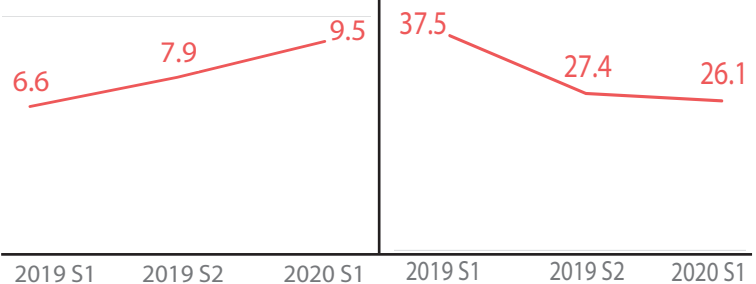
Délais

Le RRM étant un programme de réponse d'urgence, il a pour objectif de répondre aux chocs humanitaires dans les plus courts délais, en apportant une assistance vitale. Les délais entre un choc et une ERM, ou la réponse apportée, peuvent varier selon le contexte sécuritaire, les typologies de déplacement, la distance des bases des humanitaires aux lieux d'interventions, l'état des routes, et la disponibilité des vols humanitaires.

Temps moyen entre...

la confirmation de l'alerte et le début de l'évaluation : **9,5 jours**

la confirmation de l'alerte et le début de la réponse : **26,1 jours**



Région au délai le plus court - 2020 semestre 1 :

Ségou : 2,5 jours

Ségou : 17 jours

Région au délai le plus long - 2020 semestre 1 :

Tombouctou : 11,6 jours

Gao : 30,6 jours

Les nombres relativement faibles de bénéficiaires dans les secteurs des abris et de la santé, s'expliquent par le fait qu'un seul partenaire du RRM réalisait des interventions en abris, et par des données potentiellement incomplètes dans le secteur de la santé, pendant le premier semestre 2020. En effet, les activités sanitaires en soutien au RRM sont bien rapportées au sein des plateformes d'informations dédiées au secteur de la santé, mais pas systématiquement dans celle du RRM.

Les facteurs influençant les délais peuvent difficilement être généralisés à l'échelle nationale, étant donné l'hétérogénéité des situations dans les différentes zones géographiques. Toutefois, ces délais renseignent sur les tendances nationales de l'évolution de la performance du RRM.